



# PRÉFET DE PARIS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet**  
**Service de la coordination des affaires parisiennes**  
**Bureau des élections, du mécénat et de la réglementation économique**

Affaire suivie par Secteur élections et affaires générales  
Tél : 01 82 52 44 37  
Mel : pref-elections@paris.gouv.fr

## INFORMATION AUX CANDIDATS

**OBJET** : Commission de propagande pour l'élection législative partielle dans la 15ème circonscription de Paris des 4 et 11 avril 2021

- La date et heure limites pour remettre un échantillon de cinq exemplaires de bulletin de vote, cinq exemplaires de professions de foi est **le vendredi 12 mars 2021, 18 heures** ;
- La commission de propagande pour le 1<sup>er</sup> tour du scrutin se tiendra **le mercredi 17 mars 2021 de 10 heures à 12 heures** ;
- La date et heure limites de dépôt auprès de la commission de propagande, des circulaires et bulletins de vote des candidats sont fixées au **mercredi 17 mars 2021, 12 heures** ;
- L'arrêté du 4 mai 2017 fixe les tarifs maxima de remboursement des frais d'impression et d'affichages des documents électoraux pour les élections législatives partielles ayant lieu jusqu'au prochain renouvellement général de l'Assemblée nationale ;
- La commission n'assure pas l'envoi des circulaires qui ne sont pas conformes aux articles R 27 et R 29 et des bulletins de vote qui ne sont pas conformes aux articles L 52-3 et R 30 du Code électoral ;
- Les critères de conditionnement joints, accompagnés du plan et de l'outil d'impression des étiquettes cartons ou palettes est à la disposition des imprimeurs ;
- Pour toute question :

01 82 52 44 37

[pref-elections@paris.gouv.fr](mailto:pref-elections@paris.gouv.fr)

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Elections>

